

# *Le Sarmet Arnolprien*

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES  
siège social : mairie  
(adresse postale : 10 rue du Dauphin Couronné)

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 MARS 2011

Sur convocation de son Président, les membres de l'Association « le Sarmet Arnolprien » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 5 mars 2011 à 9h00 dans la salle du club des Remparts à Saint-Arnoult-en-Yvelines afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

- rapport moral sur l'année 2010,
- rapport d'activité 2010, la feuille de Vigne,
- rapport financier 2010,
- budget prévisionnel pour l'année 2011,
- dotation du cru 2010 aux adhérents,
- mise en bouteille du cru 2010
- questions diverses.

Après le contrôle des présents, des pouvoirs donnés aux mandataires et les signatures de chacun sur les feuilles prévues à cet effet, l'Assemblée Générale Ordinaire débute à 9h15. Le bureau de l'Assemblée est constitué de monsieur Gérald Vuarnesson (Président) et de madame Christine Riéder (secrétaire).

Nombre d'adhérents à jour de cotisation 2010 : 169  
Nombre d'adhérents présents ou représentés : 87

La séance débute, en présence de madame le maire, par un petit mot d'introduction du Président pour rappeler que le Sarmet Arnolprien est né en 2001. Il précise que le Conseil d'Administration réfléchit à la façon de fêter cet anniversaire symbolique (10 ans), par exemple en organisant une petite cérémonie à l'occasion des vendanges 2011 puisque c'est le moment de la vie de notre association qui réunit le plus de monde.

### **1°) Lecture du rapport Moral sur l'exercice 2010**

Le rapport moral est présenté par le Président Gérald VUARNESSON.

**Rapport adopté à l'unanimité**

### **2°) Lecture du rapport d'Activités de l'année 2010**

Le rapport d'activité retranscrit dans la Feuille de Vigne n° 9 est présenté par le Vice-Président Patrick Riéder.

Question d'Etienne Martin : combien de bouteilles ont été produites en 2009 ? Patrick Riéder répond qu'il y en a eu environ 1500.

**Rapport adopté à l'unanimité**

### **3°) Lecture du rapport financier 2010**

La voix de notre Trésorière Micheline Fuehrer étant faible, le rapport financier est présenté et commenté par notre Président Gérald Vuarnesson.

**Rapport adopté à l'unanimité**

Les documents financiers soumis au vote ont été signés par deux adhérents présents : Aurore Colin et Claude Vegnaduzzo.

#### **4°) Lecture du budget prévisionnel 2011**

Le budget prévisionnel est présenté et commenté par notre Président Gérald Vuarnesson.

Aurore Colin demande si l'achat d'une cuve en inox est nécessaire. Patrick Riéder répond que l'association n'en fera l'acquisition que si la récolte 2011 le justifie. Elle s'étonne de ne pas voir apparaître de montant pour l'achat des poteaux qui doivent être remplacés. Gérald Vuarnesson répond qu'il est intégré dans le poste outillage.

**Budget prévisionnel adopté à l'unanimité**

#### **5°) Dotation du cru 2010 aux adhérents**

Nous disposons à ce jour de 4,15 hectolitres en cuve. Compte tenu des opérations restant à effectuer, nous estimons que si tout se passe bien, nous pourrions disposer en finale d'un peu moins de 400 litres, ce qui représenterait environ 500 bouteilles pour le millésime 2010.

L'Assemblée Générale doit donc délibérer sur le nombre de bouteilles à attribuer à chaque adhérent à jour de cotisation 2010. Sachant que, si les estimations ci-dessus se concrétisent, 50 bouteilles seront attribuées à la Mairie, après avoir hésité entre 1 et 2 le Conseil d'Administration a décidé de vous proposer d'attribuer 2 bouteilles. Avant de voter, des échanges s'établissent entre l'assistance et le Conseil d'Administration. Il est à noter que plusieurs adhérents présents sont intervenus pour dire qu'ils préconisaient l'attribution d'une seule bouteille. Parmi les 87 adhérents présents ou représentés, 6 se sont prononcés pour l'attribution d'une bouteille et 81 pour l'attribution de 2 bouteilles. Dans la mesure où l'élevage du vin pourra être mené à son terme sans problème et dans l'hypothèse où 400 litres seraient disponibles en finale, chaque adhérent ayant payé sa cotisation en 2010 se verra donc attribuer 2 bouteilles. Dans le cas contraire, le Conseil d'Administration prendrait les dispositions adaptées.

Les personnes ayant fait preuve d'abnégation en préconisant l'attribution d'une seule bouteille sont remerciées.

#### **6°) Mise en bouteille du cru 2010**

Si l'élevage du vin est mené à son terme sans problème, la mise en bouteilles sera réalisée le samedi 28 mai 2011 dans la cour la Mairie. Dans la mesure du possible, nous demandons à chaque adhérent concerné de venir retirer ses bouteilles le jour même afin de ne pas encombrer la cave dont les possibilités de stockage sont limitées. Comme chaque année, ce moment fort de la vie de l'association sera agrémenté d'un déjeuner proposé à l'ensemble des adhérents. La salle du Colombier a été retenue à cet effet. Bloquez cette date dès maintenant. Lorsque vous recevrez la circulaire de confirmation, nous comptons sur vous pour nous répondre dans les délais demandés afin d'éviter les complications engendrées par les réponses tardives et de maintenir la qualité prévue.

#### **7°) Radiation des adhérents n'ayant plus cotisé depuis 3 ans**

Comme l'année dernière, le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale de l'autoriser à informer les adhérents n'ayant plus cotisé depuis 3 ans, malgré les relances, de leur radiation par simple lettre afin d'éviter des frais postaux liés aux envois recommandés préconisés par les statuts.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Aurore Colin demande s'il ne serait pas possible de modifier les statuts en y inscrivant que les adhérents radiés seront informés par lettre simple et non par lettre recommandée, afin d'éviter de poser cette question lors des futures Assemblées Générales. Patrick Riéder répond que c'est possible mais

que la procédure de modification des statuts est une opération assez lourde à mettre en place. Si ce genre de modification devait être faite, il suggère même d'inscrire directement dans les statuts que la radiation des adhérents n'ayant pas cotisé pendant 3 ans est automatique.

### **8°) Remplacement d'Annie Lamothe au Conseil d'Administration**

Le Président Gérard Vuarnesson indique que suite à la démission du Conseil d'administration d'Annie Lamothe, il est possible (mais non obligatoire) d'élire un autre adhérent à sa place. Dans ce cas, il rappelle que son mandat se terminera à la date à laquelle celui d'Annie Lamothe aurait pris fin c'est-à-dire dans un an environ. Le Président demande s'il y a des candidats. Après plusieurs appels à candidature, seul Roland Durand se propose aux suffrages. Sachant qu'il n'y a qu'un seul candidat, plusieurs adhérents demandent à ce que le vote se fasse à main levée. Le Président Gérard Vuarnesson s'y oppose car il rappelle que les statuts prévoient un vote à bulletin secret et qu'il est impératif de respecter les règles afin d'éviter toute contestation ultérieure.

Le vote se déroule donc à bulletin secret et le dépouillement est effectué devant l'assemblée. A l'issue du scrutin, le Président annonce que Roland Durand est élu à l'unanimité des personnes présentes ou représentées c'est-à-dire par 87 voix. Patrick Riéder indique que le choix des adhérents est excellent car Roland Durand s'implique beaucoup dans l'association et plus particulièrement dans les travaux difficiles de la vigne.

### **7°) Questions diverses**

Hélène Leroy indique qu'elle n'a pas toujours connaissance des dates des travaux dans la vigne. Richard Vinsot rappelle qu'un système de chaîne téléphonique est en place pour prévenir les personnes intéressées ne disposant pas d'Internet mais que celui-ci est peut-être défaillant. Il lance un appel dans la salle afin de faire le point sur les personnes dépourvues de messagerie électronique : il s'agit de Robert Cote, Hélène Leroy, Claude Mercier, Monsieur Texeira et Léonie Bui Quang Da. Richard Vinsot précise que désormais, il se chargera de les prévenir.

Suite à la question d'un adhérent, il est précisé que le vin du millésime 2010 titre 12,5°.

Odiel Demuyt prend la parole afin d'inciter les adhérents à venir plus nombreux pour les travaux de la vigne le dimanche matin.

Un appel est lancé pour participer aux travaux de remplacement des piquets qui sont planifiés le vendredi 18 mars à 14h. Odiel Demuyt, Etienne Martin, Michel Joblot, Robert Cote, Gérard Mazin, Alain Vidril et messieurs Duval et Brisset se portent volontaires pour compléter l'équipe formée de Richard Vinsot, Roland Durand, Patrick Riéder et Gérard Vuarnesson. Richard Vinsot les contactera pour confirmer le rendez-vous.

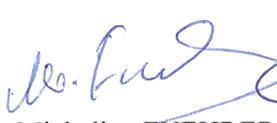
Cet été, Jean-Pierre Perthuis élaborera à nouveau la crème de framboise dont il a le secret avec les fruits du verger, le vin de notre vigne et des ingrédients complémentaires qu'il se charge de fournir. Nous l'en remercions à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 11h. Elle se prolonge par la dégustation du millésime 2010. Bien que sa vinification ne soit pas terminée, il recueille de bons commentaires. A cela s'ajoutent quelque bouteilles de Clos du Prieuré 2009 et de crème de framboise de l'année dernière consommée pure par certains mais surtout en kir.

Le bureau de l'Association

  
Gérard VUARNESSON  
Président

  
Patrick RIEDER  
Vice Président

  
Micheline FUEHRER  
Trésorière

  
Christine RIEDER  
Secrétaire